

COLLECTAGE (2)

La collaboration avec Michel Rocher permet d'exposer un échantillonnage très large des coiffes et bonnets de ce pays, sachant toutefois, comme il le dit, que les mesures, les formes des bonnets avec ou sans visagère, varient suivant les périodes et leur appartenance à telle ou telle commune.

L'étude de toute cette richesse du patrimoine breton doit être faite avec prudence et est susceptible de modifications au vu de l'approfondissement de ces connaissances par les échanges occasionnées au gré des rencontres.

Coiffes situées à Noyal-Muzillac et de mesures approximativement identiques :

- Longueur de la visagère formant les ailes qui se replieront sur l'arrière de la tête : 80 à 82 cm ;
- Largeur : 5 cm ;
- Largeur du fond : 21 à 22 cm ;
- Hauteur du fond : 12 à 13 cm ;
- Décrochement à partir de la visagère : 6 à 7 cm ;
- Longueur de l'assemblage de la visagère au fond : 18 à 20 cm.

Le fond est légèrement arrondi sur la différence entre sa hauteur totale et celle du décrochement retenu.



Coiffe présentée avec son bonnet.



Bonnet seul, sous la coiffe.



La coiffe est identique au modèle central de la première photo. Seule la dentelle utilisée pour les ailes est différente.

Le bonnet d'une **envergure de 20 cm sur 20 cm est brodé plumetis**. Cette broderie implique une superposition de tulle sur le filet. La broderie terminée, le tulle sera délicatement découpé au ras des broderies et disparaîtra. **La reproduction de la base filet implique une technique particulière qui ne semble pas avoir été référencée.**

Photos de cette page de Michel Rocher.